

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Point 3.7 du programme 2020-2023

Commission pour l'éducation numérique, CONUM



*Christophe Cattin
président de la CONUM*

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission pour l'éducation numérique (ci-après CONUM), en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la mise en œuvre d'une éducation numérique à tous les niveaux du système éducatif, de la veille technologique et pédagogique, ainsi que de la concertation entre la CIIP et diverses organisations partenaires.

À cette fin, la CONUM assure la concertation dans la mise en place du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique (PAN – Assemblée plénière de la CIIP novembre 2018). Ce plan d'action repose sur les cinq priorités suivantes :

Thèmes traités

Plans d'études

Dans le cadre de l'axe 1, « Plan d'études », la CONUM suit la mise en place du Plan d'études romand à l'Éducation numérique (PER EdNum). Une présentation par le responsable de l'équipe de rédaction a permis aux membres de prendre connaissance de son contenu et d'engager des réflexions sur la mise en œuvre de celui-ci. La CONUM propose d'établir une liste de recommandations pour aider les cantons dans leurs processus d'introduction du PER EdNum. Il s'agit notamment de préciser les ressources (compétences ou équipements) nécessaires à l'accomplissement des processus d'apprentissage. La place de l'Éducation numérique dans le PER reste un objet de débat, qui mérite du temps pour trouver un consensus.

Équipements

Dans le cadre de l'axe 2, « Équipements », la CONUM a réalisé un panorama des différentes recommandations cantonales en matière d'équipement numérique. Un groupe de travail interne (GT équipement) a été formé en fin d'année avec comme mission d'émettre des recommandations pour constituer dans la classe un environnement numérique d'apprentissage offrant de bonnes conditions individuelles et collectives d'interactivité et de mobilité pour les établissements scolaires romands. Dans le domaine des moyens d'apprentissage, proche des équipements, la CONUM a lancé une réflexion approfondie sur la faisabilité et l'opportunité de développer une plateforme numérique romande ou espace numérique d'apprentissage romand (voir ci-dessous).

Formation des professionnels

Dans le cadre de l'axe 3, « Formation des professionnel.les », la CONUM a établi un panorama des pratiques cantonales en matière de « personnes ressources » dans le domaine de l'Éducation numérique (nommé communément F1, F2, F3) et comparé les cahiers des charges de ces fonctions dans les cantons. Ce travail fait apparaître une grande variété des approches, mais des objectifs souvent similaires. Il s'agira de déterminer le(s) profil(s) de compétences et les tâches des différents intervenant.es dans l'Éducation numérique pour adapter le contenu et la forme des différentes formations >>

Éducation numérique

proposées par les HEP et les autres institutions actives dans la formation des professionnel.les de l'enseignement. Un groupe de travail a d'ores et déjà été constitué pour établir le profil de compétences des enseignant.es (F1) et des personnes ressources (F2) pour l'école obligatoire.

Collaboration avec les Hautes écoles

Dans le cadre de l'axe 4, « Collaboration avec les Hautes écoles », la CONUM a travaillé en étroite collaboration avec la CFLE. Une comparaison des différentes stratégies pour l'Éducation numérique des institutions de formation des enseignant.es a été présentée. Sur la base de ce travail, les deux commissions ont demandé la création d'un groupe de travail pour établir un référentiel de compétences des enseignant.es communs aux cantons romands (GT RCNum). Ce groupe de travail est composé d'un.e représentant.e de chaque institution de formation romande. Il a entamé ses travaux en décembre 2020. Pour la formation initiale, le référentiel doit s'orienter sur les compétences que les enfants doivent développer dans le cadre du PER EdNum et être étayé par cycle. Pour la formation continue, le groupe est chargé d'initier une réflexion sur la constitution d'un catalogue romand commun, en particulier pour les personnes ressources (F2 – F3).

Veille technologiques et pédagogiques

Dans le cadre de l'axe 5, « Veille technologiques et pédagogiques », la CONUM a initié une collaboration régulière avec la COPED et la CORES pour suivre l'évolution des besoins. Ensemble, les trois commissions se sont accordées pour adopter un glossaire commun basé sur la « Stratégie suisse numérique » adoptée le 5 septembre 2018 par le Conseil fédéral. Les travaux doivent commencer début 2021. En parallèle, la CONUM a présenté un panorama des plateformes numériques cantonales. Cet état des lieux a montré les besoins de coordination et de mutualisation de ce type d'outils, indispensables au développement des moyens d'enseignement numériques romands. Ce constat a débouché sur la constitution d'un Groupe de travail interne *Espace numérique d'apprentissage romand* (GT ENAR), commun à la CONUM, la CORES et la COPED. Le groupe est institué dans le but d'élaborer à l'attention de la CSG un rapport de faisabilité portant sur la création d'un espace numérique d'apprentissage romand issu de la mutualisation partielle ou complète des plateformes numériques cantonales. Il s'est constitué le 19 janvier 2021.

Données factuelles

La CONUM a tenu cinq séances plénières en 2020 : les 7 mai, 24 juin, 19 août, 30 septembre et 2 décembre.

Présidence : M. Christophe Cattin (JU).

Collaborateur scientifique : M. Serge Biefnot (SG-CIIP).

Secrétariat : Mme Margaux Thiébaud (SG-CIIP).

Expert.es attaché.es : Mme Béatrice Joyeux-Prunel (UNI GE), M. Francesco Mondada (EPFL), M. Giancarlo Valceschini (CLEO, CLPS), M. Timon Rimensberger (FRITIC).

La CONUM